

Une utilisation plus durable des pesticides dans l'UE

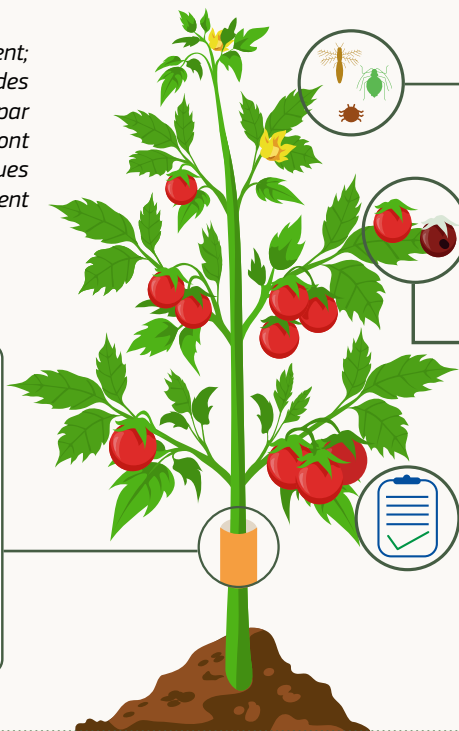
Juin 2022
#EUGreenDeal #EUFarm2Fork

RÉDUIRE LES PESTICIDES GRÂCE À LA LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

La lutte intégrée respecte l'environnement; elle privilégie toutes les autres méthodes de lutte contre les organismes nuisibles par rapport aux pesticides chimiques, qui ne sont utilisés qu'en dernier ressort. Les risques pour la santé humaine et l'environnement sont ainsi réduits au minimum.

1. PRÉVENTION

Respecter une hygiène correcte et mettre en place des barrières physiques pour exclure les ennemis des cultures. Utiliser la rotation des cultures, des plantes résistantes, des semences de haute qualité, la fertilisation et un drainage approprié pour des cultures naturellement résistantes.



2. IDENTIFICATION/SURVEILLANCE

Surveiller les champs et identifier les organismes nuisibles, mettre en place des systèmes de diagnostic précoce, obtenir les conseils de professionnels qualifiés.

3. ÉVALUATION

Évaluer si les organismes nuisibles identifiés causent des dommages et s'il est nécessaire d'agir. Envisager d'abord des moyens de lutte non chimiques, les pesticides chimiques en dernier recours.

4. LUTTE

Vérifier l'efficacité des mesures de lutte. Tirer les enseignements et adapter les mesures pour l'avenir.

MEILLEUR CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES RÈGLES SUR LA LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Règles propres à chaque culture

Les États membres doivent élaborer des règles propres aux différentes cultures. Ils doivent proposer des conseils pratiques aux agriculteurs et aux autres utilisateurs professionnels de pesticides sur les méthodes non chimiques de lutte contre les ennemis des cultures et sur les pesticides à faible risque.

Tenue de registre obligatoire

Les agriculteurs et autres utilisateurs professionnels de pesticides doivent tenir des registres électroniques où ils inscriront les mesures de surveillance, d'inspection, de prévention et de lutte contre les ennemis des cultures.

Renforcement du contrôle de l'application des règles

Les autorités seront à même de contrôler la mise en œuvre de la lutte intégrée sur la base des règles propres à chaque culture et des registres électroniques tenus par chaque utilisateur.

ALTERNATIVES AUX PESTICIDES CHIMIQUES



Méthodes de lutte culturale

modifiant l'environnement pour favoriser la culture par rapport à ses ennemis, par exemple en alternant les cultures pour briser le cycle de vie des organismes nuisibles.



Mesures de lutte mécanique et physiques

prévenant les dommages dus aux organismes nuisibles par des moyens physiques tels que des barrières anti-insectes, ou le désherbage mécanique ou manuel.

Les évolutions technologiques comme le désherbage robotisé rendent ces techniques moins chères et efficaces.



Sélection végétale

La sélection végétale permet de mettre au point des cultures résistantes ou tolérantes aux attaques d'insectes, évitant ainsi le recours à des insecticides chimiques. Technique déjà utilisée dans l'agriculture traditionnelle pour les grandes cultures.



Nouvelles techniques de sélection végétale

offrant des possibilités d'accélérer le développement de nouvelles variétés et donc de sortir de notre dépendance actuelle aux pesticides chimiques.



Lutte biologique contre les ennemis des cultures

Utilisation d'extraits de produits végétaux, de micro-organismes et d'ennemis naturels pour combattre les organismes nuisibles.

Technique largement utilisée actuellement dans les serres où l'on cultive des fruits et des légumes, pour lutter contre des organismes nuisibles comme la mouche blanche et les pucerons.



Alternatives chimiques à faible risque

Les substances à faible risque permettent aussi de lutter de manière satisfaisante contre les ennemis des cultures dans certaines situations.

L'UE a élargi la gamme de ces substances déjà commercialisées, telles que l'hydrogénocarbonate de sodium (bicarbonate de soude) et le carbonate de calcium (calcaire).

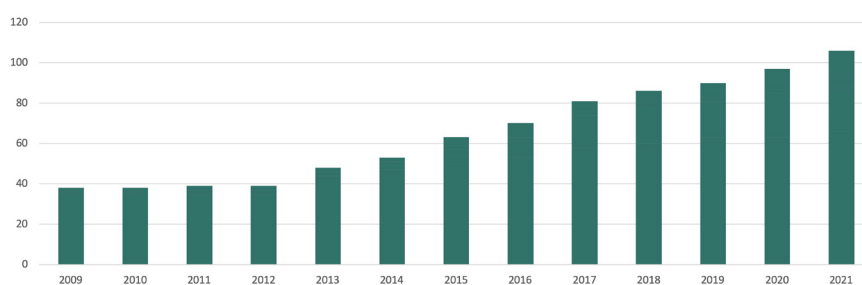


La Commission a modifié les exigences en matière de données et les critères d'approbation de micro-organismes (constituant le plus vaste groupe de pesticides biologiques) afin d'accélérer les procédures d'approbation et d'autorisation et d'accroître la disponibilité de solutions de remplacement biologiques pour les agriculteurs et autres utilisateurs. Voir Micro-organismes (europa.eu).

Augmentation constante du nombre de produits biologiques et à faible risque



Nombre de produits



Source: Données ESTAT



Office des publications de l'Union européenne

© Union européenne, 2022

La réutilisation du présent document est autorisée, à condition de mentionner dûment la provenance et d'indiquer toute modification (licence Creative Commons Attribution 4.0 International). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'UE, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs. Toutes les images © Union européenne, sauf mention contraire.